



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD(XI)/PC/6/Add.1
12 mai 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS/FRANÇAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

**Préparation de la onzième session de la Conférence: Réunion d'experts internationaux
de haut niveau sur le tourisme durable pour le développement**

tenue à Lisbonne (Portugal) du 8 au 11 mars 2004

Additif

Résumé

Plus de 60 experts provenant de 44 pays en développement et développés, ainsi que d'organisations internationales et de la société civile, ont pris part à la Réunion. Ils ont adopté la «Déclaration de Lisbonne sur le tourisme durable pour le développement» ainsi qu'une série de recommandations destinées à la CNUCED, publiées sous la cote TD(XI)/PC/6.

Les experts ont reconnu les possibilités importantes qu'offrait pour le progrès social et économique le tourisme durable, dont pourraient potentiellement profiter tous les pays en développement, y compris les pays les moins avancés.

Ils ont recommandé que la CNUCED, en coopération avec les organisations intergouvernementales compétentes, s'intéresse davantage au tourisme – essentiellement par le biais de ses services consultatifs et de ses activités de mise en valeur des ressources humaines – dans les domaines qui relèvent de sa compétence tels que l'investissement, les négociations commerciales multilatérales (en particulier le commerce des services), le droit et la politique de la concurrence, le commerce, l'environnement et le développement, le développement des petites entreprises ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

Rapport de la Réunion

Introduction

1. La Réunion d'experts internationaux de haut niveau sur le tourisme durable pour le développement qui s'est tenue dans le cadre de la préparation de la onzième session de la Conférence avait été organisée par le Secrétaire général de la CNUCED pour permettre au secrétariat de la CNUCED de profiter des contributions d'experts gouvernementaux et internationaux dans des domaines où des activités supplémentaires étaient nécessaires pour appuyer les efforts faits par les pays en développement pour tirer parti du tourisme international. Il s'agissait aussi dans cette perspective d'encourager les activités menées par le secrétariat de la CNUCED pour faciliter les partenariats avec les organisations internationales et régionales compétentes et la société civile.
2. Plus de 60 experts provenant de 44 pays en développement et développés, ainsi que d'organisations internationales et de la société civile, ont pris part à la Réunion. Ils ont adopté la Déclaration de Lisbonne sur le tourisme durable pour le développement ainsi qu'une série de recommandations destinées à la CNUCED, publiées sous la cote TD(XI)/PC/6.
3. La Déclaration et les recommandations ont été transmises le 23 mars 2004 au Comité préparatoire de la CNUCED XI par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève.

Le tourisme durable – un secteur riche de possibilités pour les pays en développement

(Thème introductif)

4. La Réunion a été ouverte par le Secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération pour le développement du Portugal. Une présentation liminaire a été faite par le Président de l'Équipe spéciale de la CNUCED chargée du tourisme durable pour le développement. L'orateur a évoqué la légitimité et la pertinence de l'action menée par la CNUCED pour soutenir le développement du tourisme, à la lumière de quatre facteurs essentiels: i) le tourisme est un domaine d'action privilégié, puisque la plupart des pays en développement tirent des avantages du tourisme international; ii) l'établissement de liens entre le tourisme et les autres secteurs de l'économie locale peut entraîner une réduction de la pauvreté, comme l'ont récemment illustré les exemples des pays progressant vers une radiation de la catégorie des pays les moins avancés (PMA); iii) les fuites en dehors de l'économie locale, qui sont une réalité importante dans la plupart des pays en développement, peuvent être considérées comme inévitables au début de n'importe quel processus de développement et diminuent normalement progressivement avec le temps grâce à la mise en œuvre de politiques appropriées; iv) un soutien international au développement du tourisme durable est vital pour la plupart des pays en développement et, à cet égard, les organisations internationales, notamment la CNUCED, peuvent contribuer à renforcer les capacités de ces pays. Les participants ont cité le soutien aux politiques relatives au commerce et à l'investissement, le développement des petites entreprises et l'utilisation du commerce électronique pour encourager le tourisme et la compétitivité comme principaux domaines de l'action de la CNUCED dans l'économie touristique, qui fait essentiellement intervenir des services consultatifs et des activités de mise en valeur des ressources humaines.

Le rôle des autres organisations internationales à l'appui du tourisme durable pour le développement

(Point 1 de l'ordre du jour)

5. Les représentants de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont évoqué les principaux aspects de la complémentarité par rapport à l'OMT qu'ils souhaiteraient voir la CNUCED développer, dans une perspective synergique. Deux représentants de cette organisation ont dit que le travail accompli par le Centre du commerce international CNUCED/OMC pour soutenir le développement du tourisme présentait un intérêt tout particulier pour aider les pays à déterminer leur stratégie de développement du tourisme dans un contexte de réorientation des spécialisations économiques pour tenir compte de la demande touristique internationale. Le représentant de l'Organisation mondiale du commerce a souligné la place du tourisme dans les engagements pris par les États membres de l'OMC au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Il a insisté sur l'importance du lien entre les engagements liés au tourisme inscrits dans les listes au titre de l'AGCS et les stratégies nationales de développement touristique, sans lequel il serait difficile, voire impossible, de recenser les éléments prioritaires dans les négociations. Cela a mis en lumière la valeur du travail qu'accomplit la CNUCED pour aider les pays en développement à formuler des stratégies et à établir des priorités pour les négociations. Enfin, le représentant du Bureau international du Travail a souligné l'importance de la mise en valeur des ressources humaines dans les efforts déployés par les pays pour qu'il y ait un plus grand apport local compétitif et profitable dans les activités touristiques. Les participants ont considéré cette approche des aspects socioéconomiques du développement du tourisme hautement pertinente eu égard à l'objectif de la CNUCED, à savoir atteindre un développement touristique durable grâce à un apport local important dans l'industrie touristique.

Renforcement des capacités institutionnelles à l'appui du tourisme durable pour le développement

(Point 2 de l'ordre du jour)

Le tourisme dans le cadre des politiques d'investissement

6. Les tendances mondiales et régionales actuelles en matière d'investissement étranger direct (IED), les IED par secteur, les IED dans l'industrie du tourisme et les résultats de la dernière enquête réalisée par la CNUCED sur les organismes de promotion de l'investissement ont montré que l'on s'attend à ce que le tourisme et les télécommunications soient les principales sources des nouveaux investissements étrangers directs en 2003-2005, tandis que les investissements dans les technologies de l'information, les services financiers, l'énergie et les équipements mécaniques devraient diminuer. Les investissements dans l'agriculture, la pêche et les forêts, les équipements électroniques, les ouvrages en métal, les textiles et l'habillement devraient aussi augmenter. On s'attend à ce que la plus grosse partie des IED provienne des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Au cours des présentations, les résultats du tourisme mondial ont été passés en revue et les déterminants des IED (pays d'accueil et pays d'origine) ont été mis en lumière, de même que les défis à relever par les PMA dans l'industrie du tourisme.

7. Les activités d'assistance technique menées par les Services consultatifs pour l'investissement et la formation (SCIF) de la CNUCED ont aussi été décrites.

8. Enfin, il a été souligné que pour garantir le succès du développement de l'industrie du tourisme, des synergies sont indispensables entre les secteurs public et privé et la contribution des investissements étrangers est très importante.

9. La question de la propriété foncière a été soulevée lors du débat interactif, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises et les normes éthiques.

L'expérience du Maroc

10. L'expérience du Maroc dans le secteur du tourisme en tant que moteur de développement a montré l'importance des progrès socioéconomiques auxquels le tourisme peut donner lieu dans les pays en développement.

11. La nouvelle vision politique pour 2010 et le «Plan Azur» ont été en particulier évoqués, de même que le cadre réglementaire, la mise en valeur des ressources humaines et les partenariats entre secteurs public et privé.

12. Le débat a surtout porté sur le «Plan Azur» en tant que cadre principal de politique générale pour le développement d'un tourisme durable au Maroc.

Le tourisme dans le cadre des politiques commerciales nationales et des négociations commerciales multilatérales

13. Les bases d'un tourisme durable sont déjà en place dans la plupart des pays en développement du fait de la libéralisation autonome du secteur touristique lui-même et de la libéralisation progressive de nombreux autres secteurs de service. La viabilité du tourisme, c'est-à-dire sa durabilité économique, sociale, culturelle et environnementale, est au cœur des politiques nationales et des préoccupations des pays en développement liées au développement.

14. Le tourisme international dans la grande majorité des pays en développement repose essentiellement sur les services de transport aérien. Par suite de la crise que traversent actuellement ces services, les destinations africaines et de nombreuses îles lointaines ont été mises à l'écart des itinéraires internationaux.

15. L'évolution des disciplines de l'AGCS et la compatibilité des engagements que les pays développés prendront avec la durabilité économique, sociale et environnementale du tourisme dans les pays en développement dans le cadre des négociations en cours sur les services, devraient marquer un tournant en faveur d'un tourisme plus profitable pour tous les membres de l'OMC, en particulier les petits pays en développement les plus vulnérables.

16. Pour faire en sorte que les pays en développement tirent plus d'avantages commerciaux et de gains pour le développement dans le domaine des services touristiques et des transports aériens, la CNUCED devrait continuer de renforcer les capacités des gouvernements des pays en développement en ce qui concerne les points suivants: a) l'intégration du tourisme dans le cadre des politiques commerciales nationales; b) l'application de disciplines visant à prévenir les comportements anticoncurrentiels, y compris dans les transports aériens et les systèmes

de distribution des voyages, et à préserver le commerce des services touristiques des pratiques d'exclusion anticompétitives, des abus de position dominante et d'une utilisation trompeuse ou discriminatoire de l'information.

Le tourisme dans le cadre de la politique de concurrence

17. L'interface entre la politique de concurrence, le tourisme et le développement a été abordée. Les questions suivantes ont été posées: i) comment la libéralisation et les réformes du marché dans le secteur du tourisme sont-elles à l'origine de croissance et de réduction de la pauvreté? ii) quelles sont les pratiques anticompétitives dans les activités liées au tourisme, en particulier celles qui ont trait aux activités transfrontières, qui entravent le développement du tourisme? iii) quelles sont les solutions susceptibles de promouvoir la concurrence que les décideurs peuvent formuler pour régler ces problèmes? Et comment la CNUCED et les autres organisations internationales peuvent-elles aider les pays en développement à formuler des stratégies appropriées qui maximiseront les bénéfices de la croissance et de la réduction de la pauvreté par l'élaboration d'une stratégie de tourisme durable?

18. Des participants ont indiqué que les ventes et le marketing, les prix, les réseaux de distribution et les transports aériens dans le secteur du tourisme font l'objet d'accords anticompétitifs, d'arrangements collusoires et autres pratiques commerciales déloyales utilisées par les acteurs dominants dans le secteur du tourisme.

19. Les présentations du Botswana et du Malawi ont montré que l'instauration d'un climat favorable aux IED dans le tourisme, ainsi que l'ouverture des marchés dans les transports aériens, les télécommunications et les réseaux de distribution aux opérateurs touristiques, sont des mesures nécessaires mais pas suffisantes pour réaliser pleinement le potentiel qu'offre ce secteur. Plusieurs facteurs exogènes/autonomes, y compris la médiocrité des équipements essentiels ou des infrastructures, l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée et le manque d'entreprises locales de sous-traitance peuvent entraver le développement du tourisme.

20. Le secrétariat a présenté un cadre permettant d'évaluer les besoins des pays en ce qui concerne i) l'environnement porteur, ii) la capacité opérationnelle et iii) la valeur ajoutée publique à laquelle peut donner lieu une stratégie appropriée de développement du tourisme durable.

Le tourisme et les normes environnementales

21. Le tourisme durable doit tenir compte de trois aspects fondamentaux liés au développement durable: a) l'aspect économique, b) l'aspect social et c) l'aspect environnemental. La mise en place d'une politique concernant l'environnement est indispensable pour tenir compte des ressources naturelles et pour une qualité accrue de l'environnement.

22. Dans ce contexte, la présentation sur le tourisme et les normes environnementales a mis en évidence les aspects concernant l'écotourisme, facteur de développement, et la mise en place de la certification comme instrument indispensable au tourisme durable.

23. La portée de l'écotourisme est limitée car les grands entrepreneurs touristiques ont besoin d'autres concepts et d'autres instruments de contrôle pour le respect de l'environnement.

24. La certification, option politique et technique, doit contribuer à la préservation et au renforcement de l'environnement. Son application doit être attentive aux aspects économiques et sociaux des pays bénéficiaires pour ne pas porter préjudice à certains secteurs de l'activité touristique.

25. Pour que les systèmes de certification ne soient pas un obstacle au développement du tourisme, il faudra que des critères de certification moins restrictifs que ceux qui sont appliqués actuellement soient mis en place. Plusieurs pays concernés par l'application de modules de certification ont fait face à certaines difficultés. C'est le cas de la République dominicaine et la représentante de ce pays a estimé qu'il faudrait mettre en place un consensus régional en fonction des ressources locales et régionales avant de passer à l'application de la certification pays par pays.

26. Dans les pays dont l'activité économique principale ne dépend pas du tourisme (c'est le cas par exemple de la Trinité-et-Tobago où le tourisme ne représente que 3 % du PIB), la mise en place d'un système de certification est moins problématique.

La mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles et de formation liées au tourisme

27. La prise en compte des ressources naturelles et culturelles ainsi que la viabilité économique sont des facteurs indispensables au développement du tourisme. Dans ce processus, le développement économique et social doit être accompagné par la mise en valeur des ressources humaines.

28. La CNUCED, par son programme TrainForTrade, contribue au renforcement des capacités de formation (formation individuelle et formation des formateurs). La complémentarité d'expériences et expertise entre pays tient une place importante dans ce programme.

29. L'utilisation d'une méthodologie standardisée qui permet la mise en place de supports de formation, à validité élargie et à autonomie accrue, est l'un des instruments utilisés par le programme TrainForTrade pour le renforcement des capacités de formation.

30. En ce qui concerne les actions du programme TrainForTrade dans le domaine du tourisme durable, la première étape est la définition d'un cours (qui s'inscrit dans un programme plus élargi de renforcement des capacités) qui prenne en considération les éléments spécifiques au secteur et les défis à relever par le pays, afin de pouvoir bénéficier du tourisme en tant que facteur de développement économique et social.

31. Ce cours s'adresse à un public cible hétérogène allant de cadres gouvernementaux de différents ministères concernés par le tourisme, aux autorités régionales et locales, aux ONG (organisations non gouvernementales) ainsi qu'à des associations professionnelles publiques ou privées directement ou indirectement liées au tourisme.

32. Le témoignage du Bénin a été fort apprécié des participants. Le gouvernement du pays, conscient du problème crucial de la pauvreté et des potentialités touristiques, a décidé de mettre en place une politique nationale de promotion du tourisme comme levier du développement. L'exécution du projet pilote régional TrainForTrade (Bénin, Mali et Burkina-Faso) pour le

renforcement des capacités de formation dans le domaine du commerce international a été une réussite. Ce projet a permis de valoriser les ressources humaines dans différents domaines du commerce international. Le Bénin souhaiterait qu'une telle démarche soit appliquée dans le domaine du tourisme durable.

Encourager la participation des entrepreneurs locaux dans l'économie du tourisme

(Point 3 de l'ordre du jour)

Encourager le développement des petites et moyennes entreprises dans le domaine du tourisme

33. Comme toute activité économique, le tourisme a besoin de plusieurs intervenants pour se développer. Les trois principaux groupes d'acteurs jouant un rôle clef dans le développement du tourisme sont: a) les gouvernements; b) les institutions nationales liées à la promotion et au marketing touristique; c) les PME privées locales.

34. Les petites et moyennes entreprises représentent la majorité des entreprises de tourisme. Elles sont un pilier indispensable à l'exécution des activités touristiques dans les pays d'accueil. Pour qu'une continuité soit assurée, il est important qu'elles augmentent leurs potentiels d'offres de produits et services compétitifs et fiables. Pour y parvenir, il faut développer, entre autres, des capacités de gestion, l'apprentissage de l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'amélioration de la qualité et de la gamme de produits, la formation de ressources humaines et les échanges avec des entreprises étrangères.

35. Les institutions nationales liées à la promotion et au marketing ont un rôle important à jouer dans la mise en place du tourisme durable. Elles devraient être en mesure de mettre à disposition des services novateurs aux petites et moyennes entreprises.

36. Les gouvernements ont une responsabilité directe dans la définition et la planification générale du tourisme, la gestion des ressources naturelles et culturelles et le développement du dialogue entre les secteurs privé et public dans ce domaine.

37. La CNUCED peut fournir des services de conseil et de coopération technique pour encourager la création de petites et moyennes entreprises dans le souci du développement durable.

Encourager le lien entre le tourisme et l'agriculture

38. Le cas des îles Vierges peut être présenté comme un paradoxe: ce territoire avait une agriculture capable de nourrir la population avant l'arrivée du tourisme (environ 2 000 personnes y travaillaient), mais la chute de la production depuis lors (ils ne sont plus que 100 à travailler dans le secteur maintenant) exige aujourd'hui l'importation de presque tous les produits alimentaires (sauf les produits de la pêche locale), tant pour la population que pour l'industrie touristique. Cette situation porte préjudice au développement global du pays, et le déclin des activités liées à l'agriculture est considéré comme l'un des effets négatifs de l'arrivée du tourisme.

39. Le développement du tourisme durable doit tenir compte de l'importance des activités locales de production et, notamment, de l'agriculture. Les gains sociaux seront évidents: sens de la coopération; valeur culturelle liée à un approvisionnement local; sens de la propriété et motivation pour poursuivre la production. Les conditions pour la réussite de cette démarche sont une grande régularité dans la production, la garantie de la qualité des produits, une capacité d'ajustement quantitative et qualitative des producteurs locaux et enfin, si nécessaire, une capacité de diversification de la production alimentaire.

40. Un cadre réglementaire national doit être envisagé afin de mettre en place une politique de production des produits de la terre contribuant au tourisme durable. Il faut également associer les ministères compétents, promouvoir des activités de sensibilisation des fermiers et des hôteliers, renforcer le contrôle de la qualité et mettre en place des services de soutien technique et des programmes d'information pour les jeunes générations.

Expériences nationales de développement des entreprises du secteur touristique

41. Les expériences présentées par la Gambie, le Cap-Vert et les îles Fidji ont mis en évidence la contribution de l'action des gouvernements dans la création d'un secteur privé fort.

42. En Gambie, le tourisme ne pourra pas avancer sans un fort appui institutionnel et sans que ses intervenants aient accès à des activités de formation suivies par un transfert de compétences. Au Cap-Vert, les conditions climatiques et l'insuffisance de liaisons aériennes entre les îles demandent une plus grande intégration des communautés locales dans les activités de production ainsi qu'une mise en valeur des ressources culturelles locales (artisanat, musique, etc.). Aux îles Fidji, malgré le climat favorable et l'excellence des services, il faut accroître l'intérêt pour l'héritage culturel et la participation aux actions engagées par les organisations régionales de tourisme.

Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme durable pour le développement (Point 4 de l'ordre du jour)

Les TIC au service du tourisme: l'initiative de la CNUCED sur le e-tourisme

43. L'impact, toujours balbutiant dans les pays en développement, des TIC sur l'industrie du tourisme dans le monde, a été discuté. On a fait observer que, du côté de la demande, l'Internet peut aujourd'hui offrir au touriste potentiel un accès immédiat à l'information dans le monde entier, tandis que du côté de l'offre, les pays en développement n'ont souvent pas les moyens de promouvoir leur propre image touristique ou marque conformément à leurs propres stratégies de développement. Les TIC et l'Internet représentent l'un des outils les plus efficaces pour remédier à ce déséquilibre, en permettant aux pays de prendre en charge la promotion du tourisme, et des partenariats devraient être établis pour mettre en œuvre, faire fonctionner et soutenir au plan technique ce secteur fragmenté, hétérogène et transversal.

44. Dans ce cadre, la CNUCED a présenté l'initiative sur le e-tourisme, qui sera lancée à la CNUCED XI. Il s'agit d'une application spécifique des TIC dans le domaine de l'industrie touristique destinée à renforcer la capacité des pays en développement de participer activement à l'économie mondiale et à accroître leur visibilité sur le marché mondial.

45. Des exemples concrets de pays qui ont adopté des stratégies nationales ou locales en matière de e-tourisme ont été exposés. Les présentations ont fait ressortir l'impact considérable de l'Internet sur cette industrie (nombre de visiteurs, échange de revenus) et le rôle qu'il peut jouer pour l'intégration des PME dans le marché mondial en leur permettant de cibler directement la clientèle dans certains créneaux commerciaux et d'accroître ainsi leurs revenus. Les TIC ont été présentés comme un moyen de développer l'activité économique dans les zones rurales marginalisées grâce à l'introduction du tourisme et à la vente des produits et services. Les partenariats et la coopération dans ce domaine ont aussi été présentés comme essentiels pour développer la promotion, la communication, l'information et l'échange de données d'expérience entre tous les intervenants. Plus généralement, la coopération aux niveaux sous-régional et régional est particulièrement utile pour développer ces portails consacrés au tourisme et promouvoir les destinations touristiques partagées.

46. Les expériences de la Thaïlande et du Portugal ont souligné l'importance des TIC dans le développement du tourisme. En Thaïlande, depuis 1999, les TIC sont une priorité du Gouvernement dans le cadre plus vaste du gouvernement électronique et de ce qu'on appelle, le «citoyen électronique». Les sites Web proposent une information fiable et variée. Au Portugal, le «European Network of Village Tourism» a comme objectif l'engagement des régions rurales dans des activités touristiques comme outil de développement économique.

Présentation des représentants de la société civile de pays développés et en développement

(Point 5 de l'ordre du jour)

Tourisme, territoires et développement durable

47. Le tourisme peut être envisagé de deux façons: tourisme conventionnel et tourisme solidaire. Le tourisme conventionnel est défini par les intermédiaires qui façonnent la demande, définissent et créent les produits et réalisent des bénéfices qui profitent généralement très peu aux territoires détenteurs des ressources. Dans le tourisme solidaire, le territoire définit son offre en partenariat avec les acteurs locaux et utilise les bénéfices pour son propre développement.

48. Les acteurs locaux assument un rôle prépondérant dans le développement du tourisme durable. Cette coopération, qui s'appuie sur la solidarité, nécessite le renforcement des ressources humaines locales – parmi lesquelles les femmes, les jeunes, les associations – et la mise en place de partenariats locaux et internationaux. Elle impose aussi une culture de la responsabilité, une évaluation permanente des acquis, une économie responsable et diversifiée qui favorise des activités économiques économes de ressources et respectueuses des personnes.

49. Le tourisme solidaire durable est un outil du développement des territoires et des communautés locales. Les territoires deviennent, de cette façon, des espaces contribuant à valoriser les différentes compétences locales.

Développement des petites entreprises (Redtours) avec l'appui de l'Organisation internationale du Travail

50. Redtours est une initiative de trois pays d'Amérique du Sud – Bolivie, Pérou et Équateur – qui a reçu le soutien de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Son objectif principal est de proposer des services à des micro et petites entreprises d'origine familiale ou communautaire en facilitant l'accès aux nouveaux marchés et en améliorant leur compétitivité. Cette approche prend en considération les aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux des communautés locales.

51. La stratégie de l'initiative Redtours se fait à trois niveaux d'action: a) le premier niveau s'adresse à des microentreprises et des entreprises communautaires dans le domaine de la formation, de la qualité des produits et de l'information; b) le deuxième niveau (niveau intermédiaire) concerne les groupes (communautés et municipalités) afin d'améliorer leur capacité institutionnelle et de collaboration; et c) le troisième niveau s'adresse à la macrostructure publique et politique. Ceci concerne en particulier le renforcement des organisations communautaires dans les processus de représentation et de négociation au niveau national, ainsi que la mise en place d'un service de certification pour les produits communautaires.

Une expérience d'agrotourisme au Cap-Vert

52. Le tourisme au Cap-Vert a deux grandes fragilités: a) la concentration des destinations (50 % des touristes sont accueillis et logés dans l'île de Sal) et b) la concentration des pays émetteurs (70 % des touristes sont originaires de l'Italie, du Portugal et de l'Allemagne). Cette asymétrie ne favorise pas le développement d'autres espaces du territoire insulaire qui ont, eux aussi, des potentialités touristiques.

53. Pour pallier ces insuffisances, la mise en place d'une politique globale de développement touristique est nécessaire, notamment pour le développement du tourisme rural et de l'agrotourisme. Il est important pour cela de tenir compte des déficits structurels – insuffisance d'eau et d'énergie électrique – ainsi que des lacunes liées à l'aménagement du territoire – le traitement des eaux usées et la signalisation touristique. Le développement du tourisme rural pourrait contribuer à la création de petites entreprises. L'expérience «Quinta da Montanha» est un exemple d'une PME dans une zone rurale qui propose des opportunités d'emploi et représente une valeur ajoutée pour les habitants du village.

Les activités de la CNUCED dans le domaine du tourisme durable pour le développement

(Point 6 de l'ordre du jour)

54. Les activités de la CNUCED concernant le tourisme durable pour le développement découlent des mandats accordés par ses pays membres depuis la dixième Conférence de la CNUCED, qui s'est déroulée à Bangkok en 2001. Ces activités couvrent les politiques d'investissement pour le tourisme, le tourisme dans le cadre des politiques commerciales nationales et des négociations multilatérales, la politique de la concurrence et le développement du tourisme, l'appui au développement des entreprises liées au tourisme, le développement

des capacités et la formation ainsi que les technologies de l'information et des communications pour le développement touristique. Les activités sont coordonnées avec les initiatives des autres organisations compétentes.

55. Les interventions des participants ont porté d'une façon claire sur leurs besoins de formation et de mise en valeur des ressources humaines, ainsi que sur l'appui que la CNUCED envisage d'apporter pour mettre en place des politiques nationales sur le tourisme durable dans le cadre de l'expertise qui lui est propre. La question de la recherche de financements pour la mise en œuvre de ces activités a également été soulevée.

56. Il en ressort que de l'avis de la plupart des experts, l'engagement des pays dans la voie du développement par le truchement du tourisme durable est une réalité qui demande un fort appui de conseil, de financement et de suivi de la part des organisations des Nations Unies et tout particulièrement de la CNUCED. Le partenariat entre les diverses organisations des Nations Unies dans le domaine du tourisme durable, recommandé par les experts réunis à Lisbonne, permettra une meilleure efficacité et donnera aux États membres des nouvelles opportunités de développement du tourisme durable en respectant la dimension sociale, économique et culturelle des pays.

Annexe

PARTICIPATION

1. Les États membres de la CNUCED suivants étaient représentés à la réunion:

Afrique du Sud	Jamaïque
Algérie	Kenya
Angola	Lesotho
Bahamas	Lettonie
Bangladesh	Madagascar
Bénin	Malawi
Bhoutan	Mali
Botswana	Mozambique
Brésil	Népal
Burundi	Ouganda
Cambodge	Panama
Cameroun	Portugal
Cap-Vert	République démocratique populaire lao
Chine	République dominicaine
Éthiopie	Sao Tomé-et-Principe
Fidji	Seychelles
France	Slovaquie
Gambie	Suriname
Guinée	Thaïlande
Guinée équatoriale	Trinité-et-Tobago
Guyana	Zambie
Italie	

2. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la Réunion:

Organisation internationale du Travail

Organisation mondiale du tourisme

Organisation mondiale du commerce.

3. L'Organisation des Nations Unies ci-après était représentée:

Centre du commerce international CNUCED/OMC.

4. Les invités spéciaux ci-après ont assisté à la Réunion:

M^{me} Blanca Ballester, Chef de la coopération internationale, Secrétariat général pour le tourisme, Département de la coopération et de la coordination dans le domaine du tourisme

M. Fouad Chraïbi, Directeur général, Tourisconseil

M. Harold Goodwin, Chargé de cours à l'université, Centre international pour un tourisme responsable, Londres (Royaume-Uni)

M. Alain Laurent, Codirecteur, Beira CFP, Groupe T2D2 (France)

M. Alvaro Montenegro, Directeur, Fédération des chambres et associations de commerce et d'industrie du Venezuela, Caracas

M^{me} Eva Ortet, secteur privé, Quinta da Montanha, Cap-Vert

M. Trung Luong Pham, Vice-Directeur, Institut de recherche-développement dans le domaine du tourisme; fonctionnaire supérieur, Administration nationale du tourisme du Viet Nam, Hanoi

M. Andrade Santos, Président de l'Office du tourisme d'Évora, Portugal.
